



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	11	4

**OBJET : 29-1 - MUSEE PEYNET
ET DU DESSIN HUMORISTIQUE
- REAPPROVISIONNEMENT DE LA
BOUTIQUE DU MUSEE / ACHAT -
ECHANGE ET MISE EN VENTE DE
PRODUITS EN REGIE - FIXATION DES
MODALITES /**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

467/12

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 10 FEV. 2012

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 FEV. 2012

Pour le Maire,

Par délégation du Maire,

Ministre chargé des Affaires européennes,
L'attaché Municipal,

Anthony CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 3 février 2012

Le vendredi 3 février 2012 à 14h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 27/01/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Ministre chargé des Affaires européennes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Jean-Pierre GONZALEZ
M. Alain BIGNONNEAU à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARBERIS à M. Jean LEONETTI
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS
Mme Carine CURTET à M. Matthieu GILLI
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Jonathan GENSBURGER à M. Yves DAHAN
M. Bernard MONIER à M. Francis PERUGINI
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE
M. Gérard PIEL à Mlle Cécile DUMAS
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Edith LHEUREUX, M. Michel GASTALDI, Mlle Pierrette RAVEL, M. Gérard MOLINE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - REAPPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE DU MUSEE / ACHAT - ECHANGE ET MISE EN VENTE DE PRODUITS EN REGIE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

La boutique du musée Peynet et du Dessin humoristique connaît un égal succès, proposant, outre des articles « références » qu'il convient de renouveler régulièrement en fonction de l'accrochage, des produits susceptibles d'attirer de nouveaux visiteurs et de surprendre les habitués en soulignant le dynamisme et la diversité de la boutique.

Il est proposé dans cette optique, et au regard de l'accrochage mis en place depuis le début septembre 2011, de faire l'acquisition d'ouvrages proposés à la vente ainsi que de deux nouveaux articles édités et mis en vente exclusivement au musée, une affiche intitulée « Peynet 2012 » et un stylo sérigraphié d'après un dessin de Raymond Peynet.

Ces articles viendront compléter efficacement le panel des produits présents au sein de la boutique du musée, laquelle de manière récurrente diversifie ses offres de produits auprès des visiteurs.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé de réapprovisionner la boutique selon les quantités et la répartition suivante :

Produits	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire HT	Prix d'achat unitaire TTC	Prix de vente unitaire	Quantité d'articles placés à la vente	Quantité d'articles placés à l'échange	Coût TTC	Recettes
Catalogue <i>Morchoisne</i>	20	11,38 €	12,01 €	16,00 €	19	1	240,00 €	304,00 €
Catalogue <i>Peynet de tout coeur</i>	100	16,35 €	17,25 €	23,00 €	100	0	1 725,00 €	2 300,00 €
Catalogue <i>Plantu</i>	10	11,38 €	12,01 €	16,00 €	10	0	120,10 €	160,00 €
Jeu de cartes <i>Peynet</i>	100	4,60 €	5,50 €	12,00 €	100	0	550,16 €	1 200,00 €
Affiche <i>Peynet 2012</i>	500	1,20 €	1,43 €	5,00 €	480	20	716,69 €	2 400,00 €
Affiche <i>Peynet Esquisse</i>	500	1,13 €	1,35 €	5,00 €	490	10	675,02 €	2 450,00 €
Stylo <i>Peynet</i>	1000	1,22 €	1,46 €	5,00 €	990	10	1 459,12 €	4 950,00 €

Coût total TTC : 5.486,09 €

Recette prévisionnelle : 13.764,00 €

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

29-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - REAPPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE DU MUSEE /
ACHAT - ECHANGE ET MISE EN VENTE DE PRODUITS EN REGIE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition et de revente des articles ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2012 chapitre 011 6065, 6188 et 6236, section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,
Ministre chargé des Affaires européennes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-1 - MUSEE PEYNET ET DU DESSIN HUMORISTIQUE - REAPPROVISIONNEMENT DE LA BOUTIQUE DU MUSEE / ACHAT - ECHANGE ET MISE EN VENTE DE PRODUITS EN REGIE - FIXATION DES MODALITES -

Date de transmission de l'acte : 14/02/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 14/02/2012

Numéro de l'acte : DCM467-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20120203-DCM467-12-DE

Date de décision : 03/02/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture